

à la question que m'a posée hier le député de Peace River au sujet d'un cas survenu en Colombie-Britannique.

Je me suis renseigné à ce sujet. Je dois, bien entendu, m'abstenir de tout commentaire aussi longtemps que l'affaire sera devant les tribunaux. Mais lorsque les faits auront été établis, si lorsque la cause aura été entendue et aura éventuellement passé en appel, le verdict du juge repose sur des témoignages, je promets de faire examiner la question par mon ministère afin de voir s'il ne serait pas opportun de modifier la loi sur la preuve au Canada.

LA PÊCHE

L'ÉTABLISSEMENT DE COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Ron Basford (Vancouver-Burrard): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre suppléant par suite de sa déclaration de ce matin au comité des affaires extérieures. Quand le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annoncera-t-il l'établissement de coordonnées géographiques, grâce auxquelles l'Entrée Dixon, le détroit d'Hécate et le détroit de la Reine Charlotte seraient compris dans les pêcheries protégées du Canada?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je ne saurais donner de date définitive, monsieur l'Orateur.

M. Lloyd R. Crouse (Queens-Lunenburg): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déjà annoncé que le gouvernement publiera, d'ici quelques jours, une première liste de coordonnées géographiques qui permettront la mise en vigueur immédiate d'un régime de lignes de base droites le long du littoral du Labrador et des côtes est et sud de Terre-Neuve, et que d'autres listes suivront pour d'autres secteurs. Lorsque le ministre fera son annonce concernant les autres régions, dira-t-il à la Chambre si elles incluront le golfe Saint-Laurent parmi les eaux territoriales du Canada?

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, l'article 5 de la loi autorise le gouvernement à établir des lignes de base. Ces lignes dépendront beaucoup des négociations en cours. Nous avons établi les coordonnées le long du littoral du Labrador et des côtes sud-est et sud-ouest de Terre-Neuve. Lorsque, compte tenu de nos négociations, nous serons en mesure d'annoncer d'autres lignes de base, nous le ferons.

M. Basford: Quels pays s'opposent à l'établissement de ces coordonnées sur la côte ouest?

M. l'Orateur: A l'ordre.

LES MÉDICAMENTS

LA LUTTE CONTRE LA COALITION DE COMPAGNIES AUX ÉTATS-UNIS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au registraire général du Canada. J'aimerais savoir si lui ou son ministère a communiqué avec la division de la lutte contre les coalitions du département américain de la Justice à propos des poursuites judiciaires intentées par le gouvernement américain contre trois des plus grandes compagnies pharmaceutiques des États-Unis qui ont conclu une entente délictueuse pour maintenir à un niveau exorbitant le prix des antibiotiques et, si oui, peut-on s'attendre à une action similaire au Canada?

L'hon. John N. Turner (registraire général): Nous suivons l'évolution de cette affaire aux États-Unis.

M. Orlikow: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur; le registraire général pourrait-il nous dire si son ministère a établi, ou se propose d'établir dans ce domaine, des filières de contact avec le gouvernement américain?

L'hon. M. Turner: Je répète, monsieur l'Orateur, nous nous tenons au courant des témoignages déposés dans cette affaire et nous verrons ce qu'il en est après le verdict du tribunal.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire à poser. Je voudrais demander au registraire général si ses fonctionnaires ont entrepris une enquête sur les activités de ces trois sociétés au sujet, tout particulièrement, de deux antibiotiques, l'auréomycine et la terramycine, afin de savoir s'il existe une conspiration du même genre au Canada pour maintenir des prix artificiellement élevés. Si oui, quelles mesures le gouvernement compte-t-il prendre à la lumière des renseignements divulgués?

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà dit, le directeur des enquêtes et recherches sur les coalitions suit le cours de l'enquête aux États-Unis. Nous pouvons nous attendre, je pense, à ce qu'il prenne les mesures qu'exige sa charge. Je ne perds pas la question de vue, moi non plus.